**SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND**

**MODELE DE RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** 'Côte d'Ivoire

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL** 'ANNUEL

**date DE RAPPORT:** 'Du 2 Janvier au 10 Octobre

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet:** 'Promouvoir l’Etat de droit et les droits humains pour consolider la paix en Côte d’Ivoire  **Numéro Projet / MPTF Gateway:** ' 00114217 | |
| **Modalité de financement PBF:**  IRF  PRF | **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire:** ' |
| **Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc):**  -' PNUD, FAO,  **Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux):**  -' INTERNATIONAL CENTER FOR TRANSITIONAL JUSTICE, L’Association des Femmes Juristes de Côte d’Ivoire, Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSIV), Ministère de l’Intérieur et de la Sécurité , Ministere d'Etat, ministère de la défense, Ministère de la Justice et des Droits de l’Homme , Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural ;, Agence Foncière Rurale, Commission Nationale des Droits de l’Homme de Côte d’Ivoire, Cellule Spéciale d’Enquête et d’Investigation, | |
| **Date de début du projet[[1]](#footnote-1):** '31/10/2018  **Durée du projet en mois :[[2]](#footnote-2)** '24 mois (31 Octobre 2020) | |
| **Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé\* (par agence récipiendaire):**  PNUD **:** $ 2300000  FAO **:** $ 300000  **:** $  **:** $  Total: 2,600,000 $US  *\*Le budget total approuve et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et a la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*  **Combien de tranches ont déjà été perçues par le projet:** Une tranche sur 2 a été reçue, représentant 70% du budget global | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: Fatimata DIABATE  Rapport approuvé par: Giscard KOUASSI  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: -  Commentaire du Secrétariat PBF sur le rapport: -  Est-ce que le projet a déjà participé dans un exercice d'évaluation ? Si oui, lequel et veillez attacher le rapport: Pas encore d'exercice d'évaluation | |

**NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:**

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.

- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.

- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.

**PARTIE 1: PROGRES DES RESULTATS DU PROJET**

* 1. **Progrès global du projet actuellement**

Expliquer brièvement l'état global de mise en oeuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préliminaires / préparatoires ont été achevées (limite de 1500 caractères):

La première année a été consacrée à la mise en place des outils de planification, de gestion du projet et la mise en œuvre d'activités pertinentes. Une première étape fut consacrée au recrutement du staff (seul le Coordonnateur n’a pas encore pris fonction). Dans l'intervalle, le PEDDH a été soutenu par le chef de l’Unité Gouvernance, le Team Of Experts et un consultant d'appui à la mise en œuvre du PEDDH a été recruté pour 2 mois. Ensuite, il s’est agi de mettre en place un comité de coordination composé du PNUD et des acteurs de mise en œuvre des activités. Trois réunions du Comité de coordination avec les partenaires d’exécution ont permis de revisiter le plan d’actions annuel 2019. En vue de lancer les projets de réparation communautaire, une mission conjointe d’actualisation des données a été réalisée. Le consultant chargé d’évaluer l’Accès à la justice et justice transitionnelle a été recruté et terminé sa mission. L’appui au CNDH et au SEDH a démarré avec le renforcement des capacités des nouveaux conseillers. Les acteurs nationaux ont été appuyés dans le cadre de la participation du pays au processus de l'EPU. Des OSC forment les leaders locaux de 16 localités sur diverses thématiques. Le démarrage des projets de réparation communautaire constitue des étapes majeures du projet. Durant cette période, les organes de poursuite ont vu leurs capacités renforcées. Également, ce projet s'est penché sur la formation de magistrats sur les VBG et les questions foncières.

Compte tenu de la situation / besoins de transition politique / de consolidation de la paix / situation actuelle / récente dans le pays, le projet a-t-il été / est-il toujours **pertinent et bien placé** pour traiter les facteurs de conflit / sources potentielles de tensions? Veuillez illustrer concrètement. Si le projet est toujours en cours, des ajustements sont-ils nécessaires? (Limite de 1500 caractères)

Le projet reste pertinent à tout point de vue. Les processus judiciaire et de justice transitionnelle engagés au sortir de la crise, restent inachevés. La loi d’amnistie intervenue en 2018 a mis un terme à des procédures judiciaires en cours. Les dossiers en instruction depuis la fin de la crise post-électorale sont interrompus. La question de l’accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles basées sur le genre notamment reste problématique. Dans un tel contexte, l’appui aux organisations de la société civile, aux institutions des droits de l’homme et aux organismes publiques en charge de l’assistance judiciaire est nécessaire. Face aux récriminations constantes des victimes de la crise, la réparation communautaire se présente comme un palliatif à saluer. S’agissant du renforcement de la cohésion sociale, les conflits fonciers demeurent une des principales causes qui compromettent les efforts déployés. De légers ajustements au niveau du Projet sont cependant nécessaires sans que cela ne conduise à un ajustement des résultats. Dans son approche catalytique le projet aide, à travers ses différents cadres d’échanges entre partenaires essentiels incluant le gouvernement à poser les problématiques d’accès à la justice, réparation communautaire en faveur des victimes des violences post-électorales et à stimuler les contributions additionnelles y compris auprès du gouvernement particulièrement dans la mise en œuvre du plan de réparation communautaire.

En quelques phrases, résumez ce qui est **unique / innovant / intéressant** par rapport à ce que ce projet essaie / a tenté d'accomplir ou son approche (plutôt que de lister les progrès de l'activité) (limite de 1500 caractères).

Le projet est unique. Dans le contexte de consolidation actuelle, il est seul projet qui appuie le processus de réparation communautaire et propose une approche inclusive impliquant tous les acteurs. Ce caractère est aussi conforté par l’offre de soutenir le processus judiciaire en cours sans que cela ne préjudicie au processus de réconciliation engagé au niveau national. Il est innovant en ce qu’il mobilise l’ensemble des acteurs autour de questions essentielles (processus judiciaire, justice transitionnelle, accès à la justice, conflits fonciers, violences sexuelles basées sur le genre/liées aux conflits). Ces questions essentielles devant être adressées de façon simultanée pour une cohésion sociale et une paix effective et durable. Il est intéressant dans l’approche. Le niveau d’implication des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires en fait un projet inclusif.

Compte tenu du moment dans le cycle de mise en œuvre du projet, veuillez **évaluer les progrès globaux** de ce projet vers les résultats à ce jour (faire le choix entre trois options):

En quelques phrases, résumez les **progrès / résultats majeurs de consolidation de la paix** du projet (avec preuves), que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet (limite de 1500 caractères) :

Le projet s’est évertué à améliorer la participation d’acteurs étatiques et de la société civile aux travaux d’organes de traités, tels que l’Examen Périodique Universelle (EPU) dans le but de renforcer le plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations issues des travaux. L’accompagnement du PNUD s’étend à la mise en place du mécanisme de suivi des recommandations de l'EPU qui sera fonctionnel bientôt. Le CNDH améliore ses capacités opérationnelles et organisationnelles à travers le renforcement de ses membres et l’acquisition de matériels de travail. Les projets identifiés dans le cadre de la réparation communautaire ont été actualisés de sorte à éviter de dupliquer certaines activités. Ces projets sont en cours d’exécution et sont réceptionnés par les récipiendaires. Par ailleurs. En dehors des actions communautaires, l’essentiel des activités a été consacré aux formations notamment de médiateurs délégués, des acteurs de la chaîne foncière et judiciaire, de forces armées, d’OSC, de leaders locaux, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées sur les droits humains, la gestion pacifique des conflits, la cohésion sociale et la lutte contre les violences basées sur genre à travers le pays. L’objectif de ces ateliers est de créer un cadre d’échange avec les leaders locaux sur des thématiques en lien avec les droits humains et la cohésion sociale. Au total, 1066 participants ont pris une part active aux 25 ateliers d’échanges, de formation et de sensibilisation.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu **un impact humain réel**, c'est-à-dire comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet. (limite de 1500 caractères):

Le PEDDH vise à permettre aux acteurs étatiques et non étatiques d’assurer de manière efficace, effective et inclusive les processus de vérité, justice, réconciliation et réparation communautaire en faveur des victimes. Il résulte d’une analyse partagée des risques par l’Etat, le système des Nations Unies et la société civile. Sa mise en œuvre permet, à ce stade, d’appuyer la mise en œuvre du plan de réparation communautaire et la mise en œuvre du plan national de développement communautaire. Il concourt aux priorités nationales en matière de cohésion sociale, l’accès à la justice pour tous, des reformes juridiques et la promotion et la protection des droits de l’Homme, ainsi que la consolidation de l’Etat de droit, telles que formulées dans les effets escomptés du CPD (Document de Programme de Pays), effet 1. Le projet permet également au pays de mieux répondre aux exigences des instruments de protection des droits de l’Homme. Le projet se focalise sur le renforcement de cohésion sociale et du dialogue inter- communautaire, eu égard à leur impact décisif sur la consolidation de la paix. A travers la mise en place de projets communautaires et de concertation et de mécanismes de gestion des conflits, aux niveaux national et local, il s’opère un changement des mentalités, contribuant au rétablissement de la confiance en l’Etat, garant de la stabilité nationale.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est **sur la bonne voie**, veuillez expliquer quels ont été les **principaux défis** (le cas échéant) et quelles mesures ont été prises pour y remédier (limite de 1500 caractères).

Quatre défis principaux qui devraient renforcer la dynamique actuelle du projet:  
1. Le démarrage des activités au titre de l'Output 2.1 Le renforcement des capacités de l'AFOR pour assurer une meilleure cohérence dans la mise en oeuvre des activités du projet;   
2. La revue de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale, y compris le plan de réparation communautaire pour apprécier l'état de mise en oeuvre et tirer conjointement les leçons apprises. A cet effet, un atelier de revue est prévue en début d'année prochaine;  
3. L'engagement des autorités à accélérer les procédures judiciaires en matière de violences post-électorales ou à trouver des mesures alternatives visant à éviter l'impunité. Depuis la loi d'amnistie, les autorités judiciaires n'envisagent poursuivre les cas relevant de la crise post-électorales.  
4. La prise de fonction effective du/de la Coordonnateur/trice du projet.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est en retard, veuillez énumérer les principales raisons / défis et expliquer quel impact cela a eu / aura sur la durée ou la stratégie du projet et quelles mesures ont été prises / seront prises pour relever les défis / rectifier la progression du projet (limite de 1500 caractères):

La mise en oeuvre de l'output 21 du projet a connu un retard important pour des raisons de réaménagement budgétaire et opérationnel ay niveau de l'agence récipiendaire en charge de ce volet les activités en lien avec le renforcement des capacités de l’AFOR pour la mise en œuvre de la politique foncière et le suivi de la gouvernance foncière rurale, ainsi que par le rapprochement communautaire au sein des populations à travers des activités de production agricole, n'ont pas véritablement démarré. En termes de conséquence, l'objectif d'une mise en oeuvre intégrée du projet est mis à mal. Cela pourrait impacter les résultats qui restent inter-reliés. Les mesures prises pour endiguer ce risque sont le renforcement de la mise en oeuvre conjointe des activités du projet. Pour ce faire des rencontres régulières sont organisées et des actions sont arrêtées pour conduire conjointement les activités.

Veuillez joindre en pièce(s) séparée(s) tout document mettant en évidence ou fournissant plus de preuves de l'avancement du projet (par exemple: publications, photos, vidéos, rapports de suivi, rapports d'évaluation, etc.). Listez ci-dessous ce qui a été attaché au rapport, y compris le but et l'auditoire du document.

rapport de mission MIDH Guiglo, Duékoué et Man, Liste de presence atelier MIDH Guilo, rAPPORT FINAL ATELIER DE REVUE DU PLAN DE RAPARTION COMMUNAUTAIRE, Rapport de mission et d'évaluation des projets à impact rapide, Rapport de l'atelier de formation des nouveaux conseillers du CNDH, Rapport de consultations communautaires organisées par le CNDH dans 31 régions, Rapport de formation des OPJ Code de procédure pénale, Rapport formation des OPJ de la police sur le code de procedure penale, Rpport de la caravane des droits de l'homme à Daloa, Caravane des droits de l'homme à Bouaké, Caravane des droits de l'homme à Odienné, Caravane des droits de l'homme à Korhogo, Rapport participation à la pré-session de l'examen périodique universelle à Genève, Rapport mission de plaidoyer EPU, Rapport atelier de formation des points focaux VBG, Atelier d'harmonisation du réglement judiciaire des litiges fonciers, Atelier de réflexion et d’échanges sur le règlement judiciaire des litiges fonciers urbains et ruraux, Atelier de renforcement de capaictés des organisations de promotion et de protection des Droits des Droits des Personnes Handicapées, Rapport de la Côte d'Ivoire à la CDE,

* 1. **Progrès par résultat du projet**

L'espace dans le modèle permet d'inclure jusqu'à quatre résultats de projet. Si votre projet a plus de résultats approuvés, contactez PBSO pour la modification du modèle.

**Résultat 1:**  Le renforcement des actions de réparation communautaire et de justice en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale, pour une paix durable

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats:

**Résumé du progrès:** Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin, pour les rapports de novembre: janvier-novembre, pour les rapports finaux: durée totale du projet), y compris la mise en œuvre les principaux produit (sans énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le projet a soutenus / contribué ainsi que, lorsque disponibles et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du projet et de leur expérience. (Limite de 3000 caractères)

Les projets de réparation communautaire en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale. Produit 1.1 : Le plan de réparation communautaire est mis en œuvre avec la pleine participation des victimes à travers le PNCS. La matrice du plan de réparation communautaire est actualisée. La mission conjointe réalisée par le Ministère de la Solidarité et le PNUD ont permis d’actualiser la base de données des projets de réparation communautaire de sorte à éviter les duplications et assurer la pertinence des projets qui seront mis en œuvre. Par la suite, un atelier-revue du processus de réparation des préjudices des crises survenues y compris la prise en charge des violences sexuelles liées aux conflits s’est tenu en juillet 2019. Le consultant en charge de l'analyse des gaps/lacunes du processus de vérité, justice et réconciliation en Côte d'Ivoire a été recruté et a démarré sa mission en septembre 2019. Produit 1.2 : Les organes de poursuites sont renforcés afin d’accélérer les procédures judiciaires en matière des violences postélectorales y compris les violences sexuelles en période de conflit. Trois ateliers de formation de magistrats des tribunaux et des cours d'appel sur les VBG afin de leur permettre de mieux appréhender les VBG ont été réalisés. Le projet a également permis le renforcement des capacités des organes de poursuites à travers la formation de 150 OPJ de la police et de la gendarmerie sur le Code de procédure pénale. Cette formation a pour but de diffuser le code et améliorer les procédures judiciares Produit 1.3 : Les OSC sont renforcées pour faciliter la participation des victimes aux procédures et conduire le monitoring du processus de justice et de réparation communautaire. 494 participants dont 40% de femmes parmi des leaders traditionnels et communautaires ont pris part à 11 sessions de formation sur les droits Humains, la cohésion sociale, le civisme, la médiation et les violences basées sur genre. Dans l’optique de contribuer à l’apaisement d’un climat social et à la reconstruction du tissu social, trois organisations de la société civile ont formé un consortium afin de mener d'activités portant sur la mise en œuvre du projet de promotion des droits humains pour la consolidation de la paix en Côte d’Ivoire un cadre d’échange a été mis en place avec les populations pour aborder les question de Droits Humains, cohésion sociale, médiation sociale et les violences basées sur le genre au cours de sessions de formation. Ces sessions ont été réalisées dans les localités de Grand Bassam, San-Pedro, Divo, Daloa, Man, Guiglo et Duékoué, zones à forte fragilité. Ces sessions ont été couplées avec le renforcement des capacités des populations sur la problématique de la paix et une consultation citoyenne à l'orée des échéances électorales de 2020.

**Résultat 2:** Les populations vulnérables bénéficient d’une aide légale fiable et efficace pour prévenir et résoudre les conflits fonciers à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement des conflits et l’accès à la justice.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats:

**Résumé du progrès:** *(voir les questions données sous Résultat 1)*

Résultat 2 :   
Produit 2.1 : Le Consultant en charge de la mise en œuvre du projet pour le compte de la FAO a été recruté et a pris fonction. Une planification des activités est établie. Des termes de référence sont en cours de rédaction. Mais, pour une meilleure exécution des activités, certaines actions préalables sont prévues une rencontre avec l’AFOR pour leur présenter les activités à mettre en œuvre afin de s’accommoder sur certaines orientations. Une mission pour faire l’état des lieux du fonctionnement des bas-fonds aménagés par la FAO. Cette mission permettra de rencontrer les bénéficiaires de chacun des bas-fonds et les opérateurs techniques qui ont conduit les travaux d’aménagement et l’appui à la certification foncière desdits bas-fonds. Cette mission est prévue très bientôt. Elle rencontrera aussi les radios de proximité de l’ouest. Une mission de prospection des ONG et des radios de proximité du département de Sakassou prévue du 19 au 22 novembre 2019.  
Produit 2.2 : Les services d’aide légale en matière foncière et VSBG (particulièrement les violences sexuelles en période de conflit) sont renforcés au profit des groupes vulnérables particulièrement les femmes et les enfants : Les capacités des 56 participants sont renforcés sur les problématiques de la gestion des conflits et de la cohésion sociale. C’est aussi dans le but d’harmoniser les pratiques en matière de règlements judiciaires des conflits fonciers que s’est tenu l’atelier réunissant 30 magistrats du ressort des 3 cours d'appel de Côte d’Ivoire.

**Résultat 3:** La CNDHCI et les OSC remplissent effectivement et efficacement leur rôle de promotion et protection des droits humains et la redevabilité de l’Etat par rapport à ses obligations internationales en matière des droits de l’homme est assurée.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats:

**Résumé du progrès:** *(voir les questions données sous Résultat 1)*

Produit 3.1: Le CNDH fonctionne conformément aux standards internationaux et ses capacités techniques et opérationnelles sont renforcées: un atelier de formation a permis aux nouveaux commissaires connaissent leurs prérogatives et les commissions régionales sont fonctionnelles. Produit 3.2 : Le Comité interministériel réactivé et a tenu sa 1ère session à travers l'institution de rénions bi-hebdomadaires. Produit 3.3 : La synergie entre les acteurs est renforcée avec une meilleure contribution aux mécanismes des droits de l’homme. Dans ce cadre, un appui a été apporté à un staff du Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme et à quatre acteurs de la société civile pour participer à chacune des étapes du processus EPU. L’appui pour une participation plus qualitative à l’EPU assure un meilleur suivi des recommandations et un engagement des parties prenantes à faire de la Côte d’Ivoire une référence en matière de mise en œuvre desdites recommandations. Un dispositif de suivi de la mise en œuvre des recommandations est en cours de conception et sera fonctionnel courant décembre 2019.  
  
  
Les staff du Secrétariat d’Etat aux Droits de l’Homme et  
du comité interministériel sont formés sur la définition et la détermination  
des indicateurs d’une réunion mensuelle de concertation entre le SEDH et le  
Comité Interministériel de Suivi de l’Application des Instruments  
Internationaux relatifs aux droits de l’Homme. Cet atelier visait à créer  
un cadre formel et permanent de concertation et d’échanges dont les parties  
prenantes sont : le Secrétariat d’Etat chargé des Droits de l’Homme, le Comité  
interministériel de suivi de l’application des instruments internationaux  
relatifs aux Droits de l’Homme, le Conseil national des Droits de l’Homme  
(CNDH) et les Organisations de la Société Civile. 30 associations de personnes en situation de handicap ont bénéficié de renforcement de capacités. en effet, un atelier de formation a permis de renforcer leurs connaissances en matière juridique, technique et structurelle.

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats:

**Résumé du progrès:** *(voir les questions données sous Résultat 1)*

-

* 1. **Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Appropriation nationale:** Comment le gouvernement national a-t-il démontré son appropriation et son engagement envers les résultats et les activités du projet? Donnez des exemples spécifiques. (Limite de 1500 caractères) | 'Le projet est mis en oeuvre en étroite collaboration avec le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, le Ministère de Justice et des Droits de l'Homme, le Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme, le Conseil National des Droits de l'Homme, l'Agence Foncière Rurale et les organisations de la société civile. Les comités de coordination réunissant tous ces acteurs se tiennent de façon régulière. Malgré l'existence d'un PTA dûment signé, les activités ne démarrent que lorsque la requête émanant de ces acteurs est réceptionnée et acceptée par le Projet. |
| **Suivi:** Le plan de S & E du projet est-il sur la bonne voie? Quelles sont les méthodes de suivi et les sources de données utilisées? Veuillez joindre tout rapport relatif au suivi pour la période considérée. (Limite de 1500 caractères) | e PEDDH a produit et fourni un rapport narratif et financier périodique, selon le format en vigueur auprès du Fonds de Consolidation de la Paix, pour approbation par le Comité de Coordination du Projet. Ainsi, l’équipe Projet prépare le rapport final d’évaluation, qui est également approuvé par la coordonnatrice du projet. Le système de suivi-évaluation comprend une grille de lecture permettant de mesurer la performance du projet. Il veille à mettre en place des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels. Le PNUD et FAO dans le cadre de ce projet travaillent ensemble pour produire un plan de travail annuel et un plan de Suivi et Evaluation commun. Sur les 24 mois, le projet a prévu un montant de 60 000$ US pour le suivi et évaluation. Ce projet met également en place un système de suivi-évaluation lié à chaque résultat au cours de la mise en œuvre. Ce dispositif est constitué par un monitoring périodique. Il permet d’assurer un suivi détaillé et continue de la mise en œuvre des activités. Le monitoring est complété d’une part par des études de perceptions et des sondages réguliers auprès des populations cibles et d’autres par les missions du rapporteur spécial des Nations Unies. Il y est également associé les centres universitaires pour le travail de recherche en matière de traitement du passé. Enfin, la combinaison CNDH-Comité Interministériel-OSC contribue véritablement à la durabilité des actions en matière de promotion et protection des droits humains. |
| **Évaluation**: Fournir une mise à jour sur les préparatifs de l'évaluation externe pour le projet, surtout si le projet est au cours des 6 derniers mois de la mise en œuvre ou c'est le rapport final. Confirmer le budget disponible pour l'évaluation. (Limite de 1500 caractères) | 'Pas d'évaluation externe prévue pour cette année. . |
| **Effets catalytiques (financiers):** Le projet a-t-il conduit à des engagements de financement spécifiques autres que le PBF? Si oui, de qui et de quel montant? Si non, des tentatives spécifiques ont-elles été faites pour attirer des contributions financières supplémentaires au projet et au-delà? (Limite de 1500 caractères) | 200,000 USD du Programme Global Rule of Law du PNUD. Ces ressources sont destinées à compléter les ressources affectées à la prise en charge du/de la Coordonnateur/trice International(e). . |
| **Effets catalytiques (non financiers):** Le projet a-t-il créé des conditions favorables pour d'autres activités de consolidation de la paix par le gouvernement / les autres donateurs? Si oui, veuillez préciser. (Limite de 1500 caractères) | Le projet suscite un réel intérêt aussi bien auprès du Gouvernement, d'autres partenaires, que la société civile. Pour ce qui concerne le Gouvernement, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté, contribue fortement à travers le fonds national de solidarité à la mise en oeuvre des projets de réparation communautaire. Dans la perspective de la mobilisation de ressources pour le financement de ce programme, il a introduit une requête aux fins de la revue de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale, y compris le plan de réparation communautaire. Les interventions du projet ont également permis d'engager la réflexion sur les modalités de développement d'un vaste programme national sur le renforcement de l'Etat de droit et la consolidation de la paix. Les discussions sont en cours. Le bureau local de la CPI qui initie un programme sur la base du fonds d'indemnisation des victimes, a manifesté un réel intérêt pour le projet eu égard à la complémentarité entre les deux interventions et la nécessité d'assurer une concentration de résultats. Les autres partenaires comme le CNDH et les OSC restent fortement engagés dans la mise en oeuvre du projet. |
| **Stratégie de sortie / durabilité:** Quelles mesures ont été prises pour se préparer à la fin du projet et aider à assurer la durabilité des résultats du projet au-delà du soutien du PBF? (Limite de 1500 caractères) | Le caractère participatif et inclusif du processus de conception du projet a été essentiel dans l’appropriation du projet par les parties prenantes nationales et internationales. Toutes ces organisations ont apporté leurs contributions à l’identification du problème et la définition des axes d’interventions, des résultats attendus ainsi que des activités à mener dans le cadre du projet. En impliquant ces différents acteurs à toutes les étapes du projet depuis la définition des axes et des résultats jusqu’à la mise en œuvre des activités du projet, les acteurs nationaux seront plus à même de veiller à ce que les résultats du projet aient un impact durable. En outre, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de l'Agriculture et du développement Durable et Le Conseil National des Droits de l'Homme sont les chevilles ouvrières de la mise en œuvre ce projet. Le renforcement des capacités des organisations de la société civile et le dialogue inclusif entre institutions nationales et les acteurs de la société civile sont autant d’éléments qui favorisent une bonne appropriation du processus par les acteurs du projet. Une stratégie de sortie couplée d'un plan d'actions seront élaborés aux fins de s'accorder avec les partenaires nationaux sur les modalités précises de durabilité des interventions du projet. |
| **Prise de risques :** Décrivez comment le projet a réagi aux risques qui menaçaient l'atteinte des résultats. Identifiez de nouveaux risques apparus depuis le dernier rapport, le cas échéant. (Limite de 1500 caractères) | Face aux retards enregistrés dans la mise en oeuvre des activités du projet, deux mesures particulières ont été prises pour atténuer le risque. La mise en place d'une équipe composée du Chef de l'Unité Gouvernance et des collègues de la Team of Experts pour le démarrage des activités. Cette mesure a été couplée du renforcement du cadre de dialogue avec le Gouvernement qui a permis de lancer les activités de réparation communautaire. Le risque lié au non démarrage par la FAO persiste. Le renforcement du dialogue et la décision d'assurer une mise en oeuvre conjointe des activités devraient aider à atténuer ce risque. Le risque nouveau qui est apparu est lié à la montée des tensions liées au contexte politique et à la cristallisation des positions sur le processus électoral. |
| **Égalité entre les sexes :** Au cours de la période considérée, quelles activités ont été menées pour adresser les questions d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes? (Limite de 1500 caractères) | Le PEDDH a progressivement tiré des leçons de son expérience en matière d’intégration de la problématique Genre dans le cycle du projet. La mise en œuvre du PEDDH a ainsi confirmé que les activités qui fonctionnaient le mieux possédaient généralement les caractéristiques suivantes : Une prise en compte de la dimension genre bien articulée et fondée sur une analyse approfondie; Des objectifs progressifs mais réalistes en matière de participation des femmes aux activités du projet; Des systèmes de suivi et évaluation (S&E) qui prennent en compte les questions d’égalité des sexes         Des systèmes de suivi et évaluation (S&E) qui prennent en compte les questions d’égalité des sexe |
| **Autre:** Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | Les organisations de la société civiles que le projet appuie, méritent de voir leurs capacités organisationnelles renforcées. Un cadre de formation pourrait être mis en place afin d'améliorer les capacités organisationnelles et un mécanisme de suivi et évaluation systématique de leurs activités. |

**1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:** Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification - fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l'indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** | **Ajustement des cibles (cas échéant)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Le renforcement des actions de réparation communautaire et de justice en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale, pour une paix durable | Indicateur 1.1  Taux de satisfaction des victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) dans les zones pilotent de mise en œuvre des projets de réparation communautaire. | 18, 84 | 80% des victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) dans les zones pilotes se déclarent satisfaites des projets de réparation communautaire. | il est prévu de recruter un consultant pour évaluer le niveau de satisfaction des victimes d'ici le 1er trimestre de 2020. (chiffre clé:0) | le recrutement du coordonnateur et de l'experte nationale ont pris du retard. ce qui a fortement impacter la mise oeuvre des activités du projet. les activités sont rentrées dans leur phase active à partir de juin 2019 et les activités auprès des communautés de victimes sont en cours de réalisations et les équipements fournis dans le cadre des projets à impact rapide sont entrain d’être fournis. |  |
| Indicateur 1.2  Pourcentage de réduction du nombre de dossiers en souffrance devant les organes de poursuites des violences post électorales | En attente de réalisation et des résultats d'une étude | Au moins 20 % de réduction | pas de progrès (chiffre clé:0) | le recrutement du coordonnateur Et de l'experte nationale ont pris du retard. ce qui a fortement impacté la mise oeuvre des activités du projet. en raison de la loi d'amnistie, les autorités judiciaires traînent à poursuivre les auteurs présumés de violences post-électorales. |  |
| Indicateur 1.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 1.1  Le plan de réparation communautaire est mis en œuvre avec la pleine participation des victimes à travers le PNCS (Programme National de Cohésion Sociale) | Indicateur 1.1.1  Existence d’une stratégie de priorisation des réparations communautaires mise en œuvre. | - | - | Réalisé. Le plan de réparation communautaire a été actualisé (chiffre clé:1) |  |  |
| Indicateur 1.1.2  Existence d’un fonds au niveau national pour soutenir les réparations communautaires.  Nombre de victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) impliquées dans la mise en œuvre des projets de réparation communautaire à travers différentes activités notamment les HIMO | le gouvernement a contribué à hauteur de 18 millions de dollars dans le programme d’indemnisations individuelles et s’est engagé à contribuer au plan de réparation communautaire pour l’année 2018.  - | le fonds national est mis en place et libère au moins 300 000 USD durant la période de mise en œuvre du projet. (30% de 1 millions prévus par le projet).  Au moins 3000 victimes | Réalisé. Ce fond est prévu dans le cadre du projet et vient en complémentarité avec les initiatives de la CPI. (chiffre clé:1)  pas de progrès (chiffre clé:0) | Les activités auprès des communautés de victimes sont en cours de réalisations et les équipements fournis dans le cadre des projets à impact rapide sont entrain d’être fournis. |  |
| Produit 1.2  Les organes de poursuites sont renforcés afin d’accélérer les procédures judiciaires en matière des violences postélectorales incluant les violences sexuelles en période de conflit. | Indicateur 1.2.1  Nombre de dossiers relatifs aux violences post électorales y compris les violences sexuelles en période de conflit initiés et poursuivis ; | le nombre initial des cas de violences sexuelles en période de conflit (post électoral) a été estimé à 478. | Au moins 400 sont enquêtés. | PAS DE PROGRÈS (chiffre clé:0) | le recrutement du coordonnateur Et de l'experte nationale ont pris du retard. ce qui a fortement impacté la mise oeuvre des activités du projet. en raison de la loi d'amnistie, les autorités judiciaires traînent à poursuivre les auteurs présumés de violences post-électorale |  |
| Indicateur 1.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 1.3  Les OSC sont renforcées sensibiliser et faciliter la participation des victimes aux procédures et le monitoring du processus de justice et de réparation. | Indicateur 1.3.1  Nombre de victimes sensibilisées et accompagnées durant le processus de justice et réparation. | 0 victimes regroupées en communauté | Au moins 3 000 victimes regroupées en communauté | Des ateliers de formations et de sensibilisation ont été menés dans huit localités de la Côte d'Ivoire (GRAND-BASSAM, SAN PEDRO, GAGNOA, DIVO, DALOA, MAN, GUIGLO, DUEKUE) (chiffre clé:1500) | pas de retard |  |
| Indicateur 1.3.2  Nombre d’outils d’accompagnement des victimes rendus disponibles par les organisations renforcées. | - | 3(au moins un par organisation) | il est prévu de recruter un consultant pour dénombrer les victimes et vérifier le nombre d'outils disponibles (chiffre clé:0) | le recrutement du coordonnateur et de l'experte nationale ont pris du retard. ce qui a fortement impacter la mise oeuvre des activités du projet. les activités sont rentrées dans leur phase active à partir de juin 2019 et les activités auprès des communautés de victimes sont en cours de réalisations et les équipements fournis dans le cadre des projets à impact rapide sont entrain d’être fournis. |  |
| **Résultat 2**  Les populations vulnérables bénéficient d’une aide légale fiable et efficace pour prévenir et résoudre les conflits fonciers à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement des conflits et l’accès à la justice. | Indicateur 2.1  Taux de réduction des conflits fonciers dans les zones d’intervention | En attente de la réalisation et des résultats d'une étude | Au moins 20 % de réduction des conflits fonciers | (chiffre clé:0) | pas de progrès. Le projet est dans sa phase de démarrage |  |
| Indicateur 2.2  Proportion des conflits fonciers résolus à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement | En attente de la réalisation et des résultats d'une étude | Au moins 20% | (chiffre clé:0) | Pas déterminer. En cours de détermination |  |
| Indicateur 2.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.1  La cohésion sociale est renforcée par le renforcement des capacités de l’AFOR pour la mise en œuvre de la politique foncière et le suivi de la gouvernance foncière rurale, ainsi que par le rapprochement communautaire au sein des populations à travers des activités de production agricole | Indicateur 2.1.1  Nombre de d’outils mis à la disposition de l’AFOR pour assurer la gouvernance foncière à travers la mise en œuvre de la politique foncière. | - | 4(documentation foncière-formalisation des documents, aménagements agricoles, AGR, gestion des conflits fonciers). | Une rencontre est prévue avec l'AFOR afin de s'accommoder sur les éléments à mettre en place dans l'outil de gestion (chiffre clé:0) | La révision budgétaire a engendré un retard dans le démarrage des activités |  |
| Indicateur 2.1.2  Nombre de certificats fonciers | - | - | Suite à la visite d'un village bénéficiaire des baffons aménagés par la FAO, nous avons constaté des difficultés liées à l'abandon d'un des baffons et l'appropriation d'un autre par son propriétaire. Une mission pour faire l'état réel des lieux des baffons dans les 8 village bénéficieras est prévue du 28 Octobre au 07 Novembre prochains (chiffre clé:0) | La révision budgétaire a engendré un retard dans le démarrage des activités |  |
| Produit 2.2  Les services d’aide légale en matière foncière et VBG sont renforcés au profit des groupes vulnérables particulièrement les femmes et les enfants | Indicateur 2.2.1  Nombre de personnes vulnérables qui bénéficient de l’orientation juridique en matière foncière et VSBG (données désagrégées par sexe et par structure d’accueil) | 263 personnes dont 161 femmes ont bénéficié d’une assistance juridique et judiciaire grâce à L’appui à trois cliniques juridiques implantées dans la région de l’Ouest du Pays | - | Pas de progrès (chiffre clé:0) | Les cliniques juridiques ne sont pas disponibles |  |
| Indicateur 2.2.2  Nombre de conflits médiés par les structures d’accueil (Cliniques Juridiques, BCG et Bureaux d’Assistance Judiciaire, (désagrégé par sexe | Des formations et sensibilisations ont été organisées sur le foncier rural entre 2015 et 2015. La clinique juridique de Guiglo par exemple a sensibilisé plus de 2284 personnes sur le foncier rural au cours de cette période (informations d’AFJCI). Cependant, le travail de médiation en vue du règlement de litiges n’a pas été effectué. | 500 conflits/litiges | En phase de conceptualisation (chiffre clé:0) | Retard dans la contractualisation avec l'AFJCI pour l'animation des cliniques juridiques |  |
| Produit 2.3  Le monitoring des mécanismes de résolution des conflits foncier et du traitement judiciaire des VBG est assuré et renseigne sur l’amélioration des actions en faveur des groupes vulnérables y compris les femmes et les enfants. | Indicateur 2.3.1  Nombre de moniteurs formés | - | - | Les activités seront mises en 2020. elles sont en phase de conceptualisation (chiffre clé:0) | Le recrutement de l'organisation chargée de la mise en oeuvre a pris du temps |  |
| Indicateur 2.3.2  Nombre de rapport de monitoring/suivi produits | - | - | Les activités seront mises en 2020. elles sont en phase de conceptualisation (chiffre clé:0) | Le recrutement de l'organisation chargée de la mise en oeuvre a pris du temps |  |
| **Résultat 3**  La CNDHCI et les OSC remplissent effectivement et efficacement leur rôle de promotion et protection des droits humains et la redevabilité de l’Etat par rapport à ses obligations internationales en matière des droits de l’homme est assurée. | Indicateur 3.1  Fréquence des rapports sur la situation des droits de l’homme produits par la CNDHCI | 1 fois par trimestre. | 1 fois par mois | (chiffre clé:1) | Rapport du 1er trimestre disponible |  |
| Indicateur 3.2  Proportion des mesures prises par le pouvoir exécutif par rapports aux recommandations contenues dans les rapports de la CNDHCI | moins de 10% | Au moins 30% | (chiffre clé:0) | Le niveau en cours d'évolution. A déterminer |  |
| Indicateur 3.3  Niveau de conformité de la CNHCI aux principes de Paris relatifs aux Institutions Nationales des droits de l’Homme. | niveau/statut B (la CNDHCI ne se conforme pas entièrement aux Principes de Paris faute d’autonomie administrative et financière) | Niveau/Statut A (la CNDHCI) se conforme entièrement aux Principes de Paris | (chiffre clé:0) | Réforme du CNDH réalisé. Processus en cours pour l'obtention du Statut A |  |
| Produit 3.1  La CNDHCI fonctionne conformément aux standards internationaux et ses capacités techniques et opérationnelles sont renforcées | Indicateur 3.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.1.2  Nombre de missions d’enquêtes droits de l’homme organisées par la CNIDHCI | Non disponible | - | (chiffre clé:0) | pas de progrès. Le projet est dans sa phase de démarrage |  |
| Produit 3.2  Le Comité interministériel de suivi de l’application des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme est renforcé | Indicateur 3.2.1  Nombre de ministères renforcés dans le cadre du comité interministériel. | Non disponible | - | Tenue d'un atelier du comité interministériel (chiffre clé:1) |  |  |
| Indicateur 3.2.2  Nombre de rapports dus aux mécanismes des de droits de l’homme de l’ONU élaborés et validés. | Non disponible | - | Rapport DE LA 42ieme session EPU (chiffre clé:1) | RAS |  |
| Produit 3.3  Les OSC de défense des droits de l’homme sont renforcées améliorent leur coopération avec les mécanismes des droits de l’homme des Nations unies. | Indicateur 3.3.1  Nombre de rapports de monitoring des droits de l’Homme produits. | - | - | (chiffre clé:1) |  |  |
| Indicateur 3.3.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 4** | Indicateur 4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.1 | Indicateur 4.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.2 | Indicateur 4.2.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.3 | Indicateur 4.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3.2 |  |  |  |  |  |

**PARTIE 2: PROGRÈS FINANCIER INDICATIF DU PROJET**

* 1. **Commentaires sur l'état des progrès financiers globaux du projet**

Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont sur la bonne voie, en retard ou en retard, par rapport aux plans de projet:

Combien de tranches de budget de projet ont été perçues à ce jour et quel est le niveau global des dépenses par rapport au budget total et par rapport à la tranche (s) reçue (s) jusqu'à présent:A ce jour, le projet a perçu une seule tranche du budget global qui s'élève à 2 600 000 $US, soit:PNUD : 1 380 882 $ US/FAO : 159 269,50 $ US. Sur le budget PNUD, 79% du budget ont été dépensés, soit 1 090 887 $ US. La FAO n'a effectué aucune dépense depuis le début de l'année.

Quand comptez-vous demander le paiement de la tranche suivante, si des tranches restent à payer: La prochaine tranche qui fera l'objet de demande dans les prochains jours auprès du PBF par le PNUD  à hauteur de 920 588,00 $ US.La prochaine tranche qui fera l'objet de demande dans les prochains jours sera sollicitée auprès du PBF par le PNUD à hauteur de 920 588,00 $ US.

Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une brève explication (limite de 500 caractères):

Aucune dépense  retardée ou non conforme au PTA.

Veuillez indiquer quel montant $ a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour: 823 729.82 $ US ont été prévus pour les activités dans lesquelles la prise en compte de l'égalité des sexes ou l'autonomisations des femmes sont prises en compte. A ce jour 470 581.13 $ US ont déjà été alloués.

Veuillez remplir et joindre l'annexe A sur les progrès financiers du projet, **en utilisant le tableau du budget du projet (en Excel) et en ajoutant les informations sur le niveau des dépenses / engagements à ce jour**, même si les montants sont indicatifs seulement.

1. La date de commencement actuelle est la date du transfert des fonds par MPTF-O aux organisations recipiendiaires. [↑](#footnote-ref-1)
2. La duree maximum des projets IRF est de 18 mois et celle des projets PRF est de 36 mois. [↑](#footnote-ref-2)